

Le département de l'Eure est un territoire à dominante rurale occupée par l'agriculture et la forêt.

Les territoires artificialisés se développent autour des pôles urbains et dans l'axe Seine, ils montrent le nombre élevé de petites communes.



- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton
- Territoire artificialisé
- Territoire agricole
- Prairie
- Forêt et milieu semi-naturel
- Surface en eau